



Junta de Andalucía

INFORMATIONS DE BASE POUR LA PRÉSENTATION DES ARTICLES SCIENTIFIQUES

"La violence à l'égard des femmes : un problème social au XXIe siècle"

XIVe Congrès international pour l'étude de la violence à l'égard des femmes

Malaga , les 13 et 14 novembre 2023

Les informations de base détaillées ci-après ont vocation à simplifier la présentation des articles scientifiques et techniques du Congrès international, le XIVe CONGRES INTERNATIONAL POUR L'ETUDE DE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES à fournir un plan permettant d'uniformiser les travaux présentés et à faciliter leur évaluation par le Comité scientifique du Congrès.

Thème : « *"La violence à l'égard des femmes : un problème social au XXIe siècle"* »

Les études présentées devront porter sur la violence sexiste, en vertu du concept défini par la Loi 7/2018 du 30 juillet, pour laquelle a été modifiée la Loi 13/2007 du 26 novembre relative aux mesures de prévention et de protection intégrale contre la violence sexiste. L'ensemble des travaux présentés feront l'objet d'une évaluation et d'une sélection par le Comité scientifique du Congrès en fonction des critères suivants, sachant que chacun peut obtenir un maximum de 3 points :

- La cohérence et la pertinence du travail sur le thème du Congrès ;
- L'originalité du thème et/ou du développement créatif de sa présentation ;
- La rigueur conceptuelle et la précision méthodologique ;
- La clarté de l'argumentation ;
- L'intérêt scientifique et technique ;
- La qualité des sources et des références documentaires utilisées ;
- La mise en situation professionnelle du thème abordé ;
- La pertinence des conclusions.

L'article présentant l'intérêt scientifique et technique le plus important qui obtiendra le plus de points conformément aux critères établis sera récompensé. Dans l'éventualité où des propositions obtiendraient le même nombre de points, le Comité scientifique choisira entre ces articles arrivés à égalité, en faisant appel, si nécessaire, à la voix prépondérante de la Présidence du Comité.

Sélection :

Chaque proposition sera sélectionnée en fonction de la synthèse présentée, pour laquelle nous demandons instamment aux personnes souhaitant présenter leurs articles qu'elles soient particulièrement soigneuses quant à l'élaboration et la remise des synthèses concernées, conformément aux critères définis dans les présentes informations de base.

Structure de présentation de la synthèse :

- Titre
- Auteur/autrice
- Bref curriculum vitae (maximum 500 mots)
- Institution d'exercice professionnel
- Activité professionnelle
- Adresse électronique
- Téléphone





Junta de Andalucía

- Mots-clés ou descripteurs : entre 5 et 10 mots-clés en espagnol et en anglais (dans les deux langues)
- Synthèse : maximum 250 mots en espagnol et en anglais (dans les deux langues)

Si l'organisation le décide, les communications récompensées pourront être soutenues lors d'une cérémonie qui aura lieu ultérieurement à l'évènement en présentiel du Congrès, dont l'annonce se fera en temps utile.

L'organisation indiquera les caractéristiques de la présentation après acceptation des synthèses.

Envoi :

L'adresse électronique pour l'envoi de la synthèse et de la communication est :
art.congresoviolenca.cisjufi@juntadeandalucia.es

Dates d'envoi des propositions pour les articles :

Du 1 octobre au 30 novembre 2023 (synthèses et CV)

Après évaluation par la Commission permanente du Comité, vous recevrez un e-mail en cas d'acceptation de votre communication. Si l'organisation ne vous envoie aucun courrier d'acceptation concernant votre communication, cela signifiera qu'elle n'a pas été sélectionnée.

Après acceptation, vous devrez envoyer la communication complète conformément aux prérequis et aux formats indiqués ci-après, aux dates requises.

CARACTÉRISTIQUES ET FORMAT DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNICATION FINALE :

Format : Langue : les travaux peuvent être présentés en langues espagnole, française, portugaise et anglaise, sans préjudice de ce qui est indiqué relativement à la présentation de la synthèse.

Support : les travaux doivent être présentés sur support électronique, au format PDF ou dans un format éditable (comme les textes aux formats .doc et .odt, ainsi que les tableaux et graphiques insérés dans le texte au format xls, ods...).

Style :

- Police et taille de caractère : NewsGotT– Taille 12 – Moyen
- Style de police : normal à l'exception du titre ou du sous-titre qui apparaîtront en gras
- Interligne : 1,5 à l'exception des « remarques », de la « bibliographie » et des « figures »
- Longueur : les documents se composeront d'un minimum de 5 pages et d'un maximum de 15 pages

Tableaux et illustrations : seront énumérés de façon corrélatrice, en respectant leur ordre d'apparition dans le texte, à l'aide de chiffres arabes et indépendamment les uns des autres (par ex. Tableau 1, Figure 1). Les tableaux doivent porter un titre concis. Si vous jugez nécessaire d'inclure une explication dans un tableau, veuillez insérer une note de bas de tableau. Les illustrations doivent également apparaître accompagnées d'une note de bas de page ou d'une légende explicative.

Informations sur l'envoi : les e-mails doivent reprendre les informations identifiant la synthèse :

- Auteur/autrice
- Institution d'exercice professionnel
- Activité professionnelle
- Bref CV (maximum 500 mots)
- Adresse électronique
- Téléphone

Date limite d'envoi des communications complètes : **30 janvier 2024**





Junta de Andalucía

En envoyant la documentation requise, la personne souhaitant présenter son travail déclare avoir été informée du traitement de ses données.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) 2016/679), nous tenons à vous informer que les données et les informations que vous nous transmettez par ce biais seront traitées par le MINISTÈRE DE L'INCLUSION SOCIALE, DE LA JEUNESSE, DE LA FAMILLE ET DE L'ÉGALITÉ / SECRÉTAIRE GÉNÉRALE À LA FAMILLE, À L'ÉGALITÉ, À LA VIOLENCE DE GENRE ET À LA DIVERSITÉ, domiciliée Avenida de Hytasa n.º 14, 41071-Séville, aux fins de réaliser l'inscription et l'organisation, l'exécution et le développement du XIVE Congrès international pour l'étude de la violence à l'égard des femmes. Ce service couvre toutes les prestations nécessaires à la réussite de l'organisation, de la célébration et du développement des activités découlant de l'événement, y compris les activités antérieures et ultérieures nécessaires. Les données fournies seront conservées tant que leur cessation n'aura pas été sollicitée et ne seront cédées à aucun tiers, à l'exception des membres du Comité scientifique du XIVE Congrès, de l'entreprise organisatrice de l'événement et de l'entreprise gestionnaire de la plate-forme de formation de l'événement ou si une obligation juridique ne nous y oblige. Vous êtes autorisé à accéder à vos données personnelles, à les rectifier en cas d'inexactitude ou à demander leur suppression lorsqu'elles ne sont plus nécessaires aux fins prévues, ainsi qu'à effectuer toute action autorisée dans le RGPD 2016/679, en envoyant votre courrier à l'adresse postale indiquée ou à l'adresse électronique suivante : sgfamilias.ivgd.cisjufi@juntadeandalucia.es

De plus amples informations relatives à la politique de protection des données vous attendent sur notre page suivante : [https://www.congresoestudioviolenciagenero.es/aviso-legal/..](https://www.congresoestudioviolenciagenero.es/aviso-legal/)

PRÉSENTATION, SOUTENANCE ET DIFFUSION DES COMMUNICATIONS :

Les travaux récompensés seront présentés et soutenus lors d'une cérémonie publique qui aura lieu après la célébration du Congrès, si l'Organisation en décide ainsi.

La distribution de l'exposition et de l'horaire exact de la présentation sera communiquée aux personnes intéressées suffisamment à l'avance.

Les travaux acceptés par l'organisation pourront être publiés sur la page Web du Congrès.

De la même manière, les personnes qui le souhaitent pourront présenter leurs travaux lors d'un webinaire hébergé sur la plate-forme virtuelle.

OBTENTION D'UNE ATTESTATION :

Une attestation sera remise aux personnes qui auront présenté une communication, dans un délai de 3 mois à compter de la fin du XIVE CONGRÈS INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

De plus, une attestation spécifique sera envoyée aux personnes qui soutiennent leurs travaux par le biais d'un webinaire hébergé sur la plate-forme virtuelle, sous réserve qu'elles le sollicitent expressément.

ACCEPTATION DES INFORMATIONS DE BASE :

La présentation de la communication suppose l'acceptation des informations de base de la convocation. L'organisation se réserve le droit de refuser les communications qui ne respecteraient pas les informations de base et/ou qui seraient reçues hors délai.

Informations complémentaires :

page WEB du Ministère De L'inclusion Sociale, De La Jeunesse, De La Famille Et De L'égalité





Junta de Andalucía

Vous pouvez également suivre le congrès sur les réseaux sociaux ou via le hashtag #14CongresoVG

